

JOURNAL DE LA HAYE.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

La Haye, Province.
Pour un an . . . 26 fl. 30 fl.
six mois . . . 14 » 18 »
trois mois . . . 7 » 9 »

PAIX DES INSERTIONS.

Les premières 5 lignes à 1,50 timbre.
compris et 10 cts. par ligne en sus.

BUREAU DE LA REDACTION.

à La Haye, Spuis, n° 76.
Chez M. van Woelden, libraire, Spuis
et chez les Libraires Dooeman, li-
braires, Lange, Pooten, à La Haye.
Les lettres et paquets doivent être
envoyés à la direction franco de port.

LA HAYE, 17 Mai. (7 heures du soir.)

Les nouvelles qui nous arrivent aujourd'hui de Paris sont graves. L'Assemblée nationale a été envahie avant-hier par des masses de la population parisienne, à la tête desquelles se trouvaient Blanqui, Cabet et autres chefs du parti communiste. Les insurgés ont essayé de s'emparer du pouvoir, mais heureusement leur coupable tentative a échoué devant le courage et l'énergie déployés par la garde nationale commandée par le général Fochères, qui venait d'être nommé par l'Assemblée nationale à la place du général Courtais, destitué. A 8 heures dans la soirée d'avant-hier, Paris était tranquille. Nous faisons part de ces événements de la plus haute importance qui ont été communiqués à l'Assemblée nationale par le nouveau ministre des affaires étrangères. Nous les publions plus loin. Les uns sont relatifs à la question d'Italie et les autres à celle de Pologne. Ces derniers offrent surtout un grand intérêt, en ce qu'ils exposent sous son véritable jour la question polonaise.

Le Roi a nommé ministre de la guerre *ad interim*, pour entrer en fonctions le 22 de ce mois, le général-major S. H. Vogt, actuellement commandant de la 2^e brigade de la 1^{re} division d'infanterie, et commandant provincial provisoire du Brabant septentrional.

Il est toujours question, ainsi que nous l'avons annoncé avant-hier, que M. Storm fera partie de la nouvelle combinaison ministérielle. On dit qu'il sera chargé du ministère des affaires du culte catholique, en remplacement de M. Lightenvelde qui serait appelé à d'autres hautes fonctions.

M. le baron de Buer, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire des Pays-Bas près la cour de Bruxelles, est arrivé hier en cette résidence. Son voyage a pour objet d'assister au mariage célébré par le Roi de Hollande et d'entretenir une conférence avec les ministres assemblés au ministère de la justice.

M. Nierstraetz, bourgmestre de la ville de Maestricht, est arrivé hier en cette résidence. On prétend qu'il est chargé de remettre entre les mains du Roi une adresse du conseil communal de Maestricht, pour protester contre la séparation du duché de Limbourg du royaume des Pays-Bas.

Nouvelles du grand duché de Luxembourg.
De nouveaux désordres ont eu lieu à Ettelbruck, mardi et mercredi derniers, mais ils ont été promptement et énergiquement réprimés. Mardi, dans la soirée, plusieurs individus formèrent des rassemblements, aux cris de: *vive la république! à bas le gouvernement!* etc.; la gendarmerie intervint pour faire cesser ces désordres; des rixes s'engagèrent et la gendarmerie se rendit dans la caserne, de l'autre côté du pont, sur lequel les émeutiers élevèrent une barricade. Des coups de feu furent tirés pendant toute la nuit, contre la caserne, mais sans atteindre personne; un seul homme d'Ettelbruck perdit la vie par suite de l'explosion de son fusil, dans lequel il avait mis des cailloux. Au point du jour, la gendarmerie chargea énergiquement la barricade qui fut renversée et jetée dans la rivière, et procéda immédiatement à l'arrestation des émeutiers; plusieurs furent enchaînés en lieu de sûreté, les autres s'étaient soustraits par la fuite. Dès ce moment l'ordre a été rétabli et n'a plus été troublé depuis lors.

Le *Moniteur de Prusse* contient une déclaration du ministère aux habitants de Berlin, dans laquelle il est dit que le prince royal de Prusse, résidera dans cette ville le 22 mai, jour de l'ouverture de la diète, et avant cette époque le prince fera publier sa pleine adhésion à la marche suivie par le gouvernement dans les affaires publiques. Le ministère engage les habitants de Berlin à toute démonstration.

Une nouvelle rumeur de cette ville, en date du 14 mai à 9 1/2 heures du soir, mande que M. Camphausen a quitté le ministère; cependant le *Moniteur de Prusse* portant la date du 16 n'en fait aucune mention.

IMPORTANTES NOUVELLES DE FRANCE.

MANIFESTATION POPULAIRE. — ENVASISSEMENT DE LA SALLE, DES SÉANCES DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE PAR LES DÉLÉGUÉS DES CLUBS.
ARRIVÉE DE DENYERSEMENT DE L'ASSEMBLÉE ET DE FORMATION D'UN NOUVEAU GOUVERNEMENT PROVISOIRE. — ARRESTATION DES ANARCHISTES.

La journée d'avant-hier a été signalée à Paris par de graves événements; mais hâtons-nous de dire que la cause de l'ordre et de la liberté a triomphé.

L'Assemblée nationale a été envahie par le peuple.
M. Blanqui a posé à la tribune l'*ullimatum du peuple*. Il a nommé des assassins de Rouen; le ministre de la guerre à l'Autriche et à la Russie; le ministre du progrès et du travail.
M. Barbès a demandé un impôt d'un milliard sur les riches.

M. Hubert a déclaré l'Assemblée nationale dissoute au nom du peuple.

PIERRE LEROUX, BARBES, BLANQUI, CABET, PROUDHON, LOUIS BLANC, ALBERT, LEDRU-ROLLIN, HUBERT, RASPAIL.

ont été nommés membres d'un nouveau gouvernement provisoire. Mais en se rendant à l'Hôtel-de-ville, pour s'y installer, ils ont rencontré une résistance par suite de laquelle la plupart des chefs de ce mouvement ont été arrêtés.

Voici maintenant le récit complet des faits, tel que nous l'apporte une correspondance de Paris en date du 15.

Quelle journée! quelle séance! et ni la séance, ni la journée, ne sont finies. Il est quatre heures, je sors... non je viens d'être porté hors de la salle des séances de l'Assemblée nationale. Pardonnez à l'incohérence de cette lettre, au milieu des émotions de toutes sortes auxquelles je viens d'être soumis pendant plus de trois heures. Comme tous ceux qui assistaient à la séance, j'ai peine à rassembler mes idées. Les spectacles comme ceux-là sont rares, ou plutôt non, ils ne sont plus rares en France! Trois mois ne se passent pas encore le 15 mai du 24 février.

Aujourd'hui donc devaient avoir lieu les interpellations sur les affaires de Pologne et d'Italie.

Aujourd'hui aussi les clubs, les ateliers nationaux, les ouvriers de toutes sortes étaient convoqués à dix heures du matin, à la place de la Bastille, pour la grande manifestation au sujet de ces interpellations.

Ils ont été exacts au rendez-vous; mais ce ne sont pas les événements du dehors; ce sont ceux qui se sont passés dans l'intérieur de l'Assemblée nationale que je viens vous raconter. A onze heures j'étais à mon poste; je puis donc vous garantir l'exactitude de ce qui suit.

La séance commence par des interpellations au général Courtais, au sujet de l'avis qu'il a fait insérer au *Moniteur*, et dans lequel il cherche à faire passer par l'Assemblée la responsabilité de la remise de la fête du 14 mai, tandis que cette responsabilité doit peser tout entière sur le ministre de l'intérieur et le pouvoir exécutif. Le général Courtais n'est pas présent à la séance.

L'Assemblée décide que les interpellations seront reprises lorsqu'il arrivera. Elle ne prévoyait pas l'Assemblée; le sort qui l'attendait.

Il venait ensuite les interpellations sur l'Italie. M. J. Bastide donne quelques explications qui ne satisfont pas M. d'Aragón. M. de Lamartine déclare alors qu'il répondra en même temps sur les affaires d'Italie et sur celles de Pologne; lorsque les interpellations sur ces dernières affaires auront été faites.

M. Wolowski monte donc à la tribune pour faire un tableau de la situation de la Pologne. De temps en temps, de sourdes rumeurs parviennent du dehors jusque dans l'Assemblée. Une certaine agitation se manifeste. Les clamours approchent. Les questeurs et d'autres députés sortent de la salle, vont, viennent. On comprend qu'il se passe au dehors quelque chose de grave et d'extraordinaire. M. Wolowski s'interrompt plusieurs fois. « Continuez, continuez! hurle-t-on; nous n'avons pas à nous occuper de ce qui se passe au dehors! » L'orateur poursuit, mais naturellement le fil de ses idées est perdu. Les clamours deviennent d'ailleurs de plus en plus distinctes. M. de Lamartine quitte son banc et sort de la salle. L'impétuosité naissant dans l'Assemblée, comme dans les tribunes, elle tourna à l'anarchie. Enfin M. Dejeune, l'un des questeurs, monte à la tribune: « Citoyens, dit-il, nous ne pouvons répondre de la sécurité de l'Assemblée nationale. Je viens vous annoncer que le général commandant de la garde mobile, méconnaissant les ordres du président et des questeurs, vient d'ordonner à ses soldats de mettre la baïonnette au fourreau, en présence de la foule qui menace d'envahir l'Assemblée. »

Un tumulte effroyable suit cette déclaration. Un membre de l'extrême gauche se lève en s'écriant: « l'Assemblée se garde elle-même; elle doit être inaccessibles à la peur. Continuez. » Mais comment continuer au milieu de l'émotion qui fait battre toutes les poitrines? Et puis la péripétie approche. Un clameur plus terrible que toutes les autres se fait entendre. C'est le peuple qui envahit d'abord les tribunes, en criant: *Vive la Pologne!* Il est environ une heure.

Vous dire ce qui s'est passé en ce moment est impossible. L'effroi des femmes, l'indignation de l'Assemblée, les cris des envahisseurs, tout cela forme un bruit, une tumulte inexprimable. *Vive la Pologne! vive Louis Blanc! vive l'organisation du travail!* hurlent les clubistes. Plusieurs sont porteurs de drapeaux, qu'ils agitent au-dessus de l'Assemblée. J'ai auprès de moi le porteur de la bannière du club Blanqui. Non, jamais je n'ai vu pareil évergègne.

Le président cherche à rétablir un peu de silence. En ce moment, le peuple pénètre par toutes les portes dans l'enceinte, même de l'Assemblée. Les couloirs des tribunes regorgent aussi d'une foule en délire qui veut entrer. Ceux qui sont parvenus sur le devant de la scène, alors du haut des tribunes dans l'enceinte, afin de faire place à d'autres, et vont fraterniser avec les masses qui entrent par les portes d'en bas. Les tribunes réservées, celles du corps diplomatique, des rédacteurs, des députés, des sténographes, etc., sont envahies comme le reste de la salle. Portant les envahisseurs montrent une certaine déférence pour les dames. Ils les engagent à rester, car il faudrait être fort pour essayer de sortir en un pareil moment. Quelques-unes s'obstinent à le tenter. Que deviennent-elles? Je l'ignore. D'autres restent, et quoiqu'elles soient affreusement pressées dans cette foule, je crois que c'est le parti le plus sage.

Cependant une espèce de lutte s'établit dans l'enceinte de l'Assemblée. L'individu qui se trouvait à mes côtés dans la tribune, porteur du drapeau du club Blanqui, a sauté avec plusieurs autres dans l'enceinte. Les huissiers et quelques députés veulent lui arracher son drapeau. Des hommes du peuple viennent à son secours. Un huissier est pris à la gorge et renversé. On parvient à le dégager. La hampe du drapeau est brisée. Mais on comprend toute la gravité de la lutte qui vient d'être engagée. Les députés interviennent, et le président, M. Buchez, prend lui-même le drapeau et le tient à la main au-dessus du bureau, espérant ainsi obtenir un peu de calme. Vain espoir!

Les cris continuent. La plus grande partie des députés reste calme et digne sur ses bancs. Seulement, de temps en temps, l'indignation débordée de la poitrine de quelques membres. Il y en a qui se lèvent en prononçant avec véhémence des paroles que l'on ne peut entendre; on comprend seulement qu'ils protestent. Des menaces leur répondent. Des énergumènes veulent se précipier sur eux. D'autres ouvriers plus calmes parviennent à arrêter ces hommes en délire.

Il y avait une heure et quart déjà que durait cet effroyable désordre sans que personne ait pu parvenir à se faire entendre. Barbès s'était élancé à la tribune; mais les députés de l'Assemblée ne voulaient pas le laisser parler. Le président se couvrit et quitta le fauteuil. Le vice-président, Loche, ne le remplaça. Mais il n'obtint pas plus de silence. A chaque instant, le flot envahisseur grossit.

M. Buchez revient au fauteuil. Il vient sans doute de signer les ordres nécessaires pour battre le rappel et appeler les troupes et la garde nationale au secours de l'Assemblée.

Enfin M. Louis Blanc, monté sur le bureau, parvient à faire entendre quelques paroles. Il veut engager le peuple à se retirer. On l'applaudit à outrance, on cria: *Vive Louis Blanc!* Mais l'on reste. La tribune est envahie par une foule immense. Les marches, la balustrade, sont couvertes par des individus qui crient tous à la fois.

Un moment de silence s'établit enfin. M. Raspail veut lire la pétition en faveur de la Pologne: « Au nom de qui et de quel droit parlez-vous ici? » lui crie un représentant qui se peut en contenir. Les interpellations, les menaces, les cris, les clamours confusés se croisent de nouveau.

Enfin la pétition est lue. Un hurra frénétique l'accueille. On apporte des fleurs à la tribune, la tribune est envahie par les députés et le peuple. Il faut que séance tenue les représentants déclarent la guerre en faveur de la Pologne; qu'ils fassent justice des assassins de Rouen; qu'ils votent les mesures propres à améliorer le sort des travailleurs. Le peuple ne quittera l'Assemblée que lorsque des votes auront été pris. L'Assemblée demeure impassible. Il faut reconnaître qu'elle a fait preuve de beaucoup de dignité. M. Ledru-Rollin engage le peuple à se retirer. Il n'est pas plus écouté que M. Louis Blanc.

A la suite de la déclaration de M. Blanqui, le tumulte recommence, on plébiscite le n'avait pas cessé. Une heure et demie s'écoule encore en cris, en menaces. Que sais-je?

Tout à coup on voit qu'une tribune des secondes cède sous le poids des individus qui s'y trouvent. Je me hâte de vous dire que c'était inévitable. Mais une panique s'empara des personnes placées dans la tribune ou le me trouvant à un tel point que je n'eus d'autre parti que de me précipiter dans les escaliers: le flot m'entraîna. Je suis libre de la salle.

La stationne une foule immense qui a l'air de ne pas se douter de la gravité des événements qui se passent à l'intérieur. Mais le rappel vient d'être battu. Les légions s'ébranlent et marchent au secours de l'Assemblée.

J'ai été témoin de tout ce qui précède. Voici ce qui s'est passé après mon départ; je le tiens de témoins oculaires.

Beaucoup de membres de l'Assemblée ont quitté l'enceinte.

Barbès monte à la tribune et décrète au nom du peuple un impôt d'un milliard sur les riches. La foule acclame.

Hubert, ancien condamné politique, déclare l'Assemblée nationale dissoute. La foule acclame plus fort. M. Buchez abandonne le fauteuil, le bureau est laissé; presque tous les membres de l'Assemblée se retirent.

« A l'Hôtel-de-ville! Un gouvernement provisoire, s'écrient-ils » et la foule se dirige vers l'Hôtel-de-ville.

Voici les noms des membres que les clubs portèrent pour le gouvernement provisoire.

Pierre Leroux.	Louis Blanc.
Raspail.	Ledru-Rollin.
Blanqui.	Barbès.
Hubert.	Cabet.

DERNIÈRES NOUVELLES.

Six heures du soir.
Après le départ des anarchistes, une centaine de membres de l'Assemblée se sont réunis dans l'enceinte. M. de Lamartine a prononcé un discours; voici sa dernière phrase:

« Dans un moment pareil, le gouvernement n'est pas dans un conseil; il est dans la rue, sur la place publique, sur le champ même du combat! — Nous irons tous! » ont crié tout d'une voix les députés présents. La salle était pleine de gardes nationaux qui ont jeté les mêmes cris avec un enthousiasme difficile à décrire.

Les clubistes sont à l'Hôtel-de-ville. La garde nationale est en marche pour les cerner. Son enthousiasme tient du délire. Elle traverse Paris au cri de: *Vive l'Assemblée nationale!*

P. S. On apprend à l'instant l'arrestation de M. Buchez, de M. de Lamartine et du général Courtais, dont la conviction avec les anarchistes ne peut être mise en doute.

Les sceaux du ministère de l'intérieur ont été enlevés. Ils ont été transmis de n'ajouter foi qu'aux ordres signés à la main par les membres du gouvernement exécutif.

Il paraît impossible que les anarchistes puissent tenir à l'Hôtel-de-ville.

Des individus qui criaient *vive Barbès!* devant l'hôtel du ministère de la justice, ont été arrêtés par la garde nationale aux applaudissements frénétiques des spectateurs.

La cause de l'ordre triomphera. La dissolution de l'Assemblée prononcée par les anarchistes ne peut être sérieuse. On le pense du moins.

A la suite de la séance on a vu M. de Lamartine prononcer le discours dont je viens de vous parler, il s'est mis en marche suivi de tous les députés présents pour se rendre à l'Hôtel-de-ville.

Bien que M. Louis Blanc et Ledru-Rollin aient cherché à apaiser le peuple pendant la séance, quelques personnes ne les croient pas étrangers au mouvement. On les a vus au moment où les représentants quittaient la salle, après la proclamation de la dissolution de l'Assemblée, s'entretenir bras dessus bras dessous avec des anarchistes. Au commencement, lorsque la foule a paru devant le palais de l'Assemblée nationale et des gardes, on a parlé de battre le rappel, M. Ledru-Rollin a répondu, dit-on: « Bah! bah! ce ne sera rien. »

2^{es} Post-scriptum. — C'est fini à l'Hôtel-de-ville. C'est là qu'on a arrêté Blanqui, Barbès, Courtais, etc. On me communique l'annonce d'une proclamation qui vient d'être portée à l'imprimerie. Les députés heureux pour pouvoir vous en envoyer copie, la voici:

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE.

HOTEL-DE-VILLE.

L'Assemblée nationale n'est pas dissoute, elle a déclaré la séance levée. Les braves citoyens ont été appelés à maintenir le respect dû à l'Assemblée nationale et au suffrage universel.

Attaquer l'Assemblée nationale, c'est attaquer la République conquise en février et proclamée par l'Assemblée nationale.

Vive l'Assemblée nationale!
Vive la République!

Le représentant du peuple, maire de Paris,

ARLAND MARRAS.

Un détail: Dans la tribune, aux membres de l'Assemblée à la petite séance, dont je vous ai parlé plus haut, Lamartine a eu la faiblesse de faire l'éloge du général Courtais, il ne savait pas sans doute ce qui en était.

« Vous osez à votre brave chef! » a-t-il dit aux gardes nationaux présents. « Non! non! nous n'en voulons plus! » a-t-il été répondu tout d'une voix. Vous savez le reste: le général Courtais est arrêté.

L'Assemblée vient de se réunir une troisième fois, sous la protection de la garde nationale. Il est sept heures et demie. Elle se déclare en permanence.

Sept heures. — Sobrier, le rédacteur en chef de la *Commune de Paris*, vient d'être arrêté. Il a été renfermé à la caserne du quai d'Orsay et confié aux dragons qui sont peu disposés à le lâcher.

Clément Thomas, le colonel de la 2^e légion, est dit-on, nommé général et commandant en chef de la garde nationale de Paris. Je l'ai vu moi-même à pied, à la tête de sa légion, et le bras droit emboîtant. Il paraît qu'il est blessé depuis quelques jours, ce qui ne l'a pas empêché de prendre le commandement de sa légion. Un autre bruit veut que ce soit le général Béchère qui soit nommé commandant de la garde nationale de Paris. Cela me paraît impossible. L'armée, la mobile et la garde nationale fraternisent. L'état est admirable. On craint cependant des coups de fusil pour la nuit.

Nous empruntons à présent le récit suivant au bulletin de la *Presse* du soir :

Les abords de l'Assemblée nationale sont de très-bonne heure encombrés d'une foule de curieux attirés par la manifestation annoncée depuis quelques jours ; dès le matin des groupes s'étaient formés sur les boulevards, sur les places, aux coins des rues, discutant les questions italienne et polonaise, celle de l'augmentation des salaires était encore plus vivement agitée. On remarquait quelques individus qui, par leurs paroles, semblaient exciter les indifférents.

Les membres du pouvoir exécutif avaient fait afficher dès le matin une proclamation qui était lue avec avidité ; elle était empreinte d'une modération qui doit, selon nous, enhardir les faiseurs de démonstrations ; cette proclamation portait deux dates, celle du 14 et du 15 mai ; il paraît que le gouvernement avait l'intention de la faire servir bien différemment, comme avant-propos de la fête nationale ; mais la fête nationale ayant été remise, elle a dû servir contre la démonstration.

Une force imposante avait été envoyée dès le matin à l'Assemblée nationale ; trois bataillons de la garde mobile, la troisième légion de la garde nationale, un escadron de la garde à cheval gardaient les avenues du palais.

Dans l'intérieur, c'était un va-et-vient, un tumulte inusités, sous les délégués des départements, les solliciteurs, les curieux, s'étaient donné rendez-vous ; les garçons de service ne suffisaient pas à porter les bulletins aux représentants qui devraient, selon nous, le parti de ne répondre à personne une fois entrés dans l'Assemblée ; l'ordre et la régularité des séances y gagneraient ; et pendant les discussions importantes, on ne verrait pas des places vides, ce qui ne fait jamais bien présager de l'assiduité des représentants.

Une foule de Polonais, de retour de Cracovie, se promenaient avec anxiété dans la salle de la Paix ; on remarquait parmi eux le prince Christian Ostrowski, qui s'est déjà fait connaître à Paris par quelques ouvrages littéraires. Ils attendaient avec impatience l'ouverture de la séance à l'intérieur de l'Assemblée. Une vague inquiétude semblait répandue sur tous les bancs, quand tout à coup on vient demander un médecin pour un garde mobile à qui un boulet du peuple a crevé un œil d'un coup de baïonnette ; en même temps, plusieurs personnes effarées traversent les couloirs des salles. On dit que l'Assemblée nationale est envahie.

M. de Lamartine et Ledru-Rollin arrivent à l'Assemblée suivis d'une foule de députés. Ils veulent haranguer le peuple ; leur voix est méconnue. Il rentrent dans le palais où le désordre est à son comble ; on dit que leur vie a été menacée, et plusieurs fois le sieur Tomasson a fait un rapport de son corps à M. de Lamartine.

Le peuple se rue sur les grilles, malgré la bonne contenance de la garde mobile ; il brise les portes, escalade et franchit tout. Le sanctuaire de la nation est envahi.

Dans la salle des Pas-Perdus, c'est une tempête de cris telle qu'il n'est plus possible de faire entendre la voix de la raison. Personne ne prend l'initiative d'un ordre ; le général Courtais semble avoir perdu la tête ; il va, il vient, il court.

Une foule irritée veut pénétrer de force dans la salle des conférences ; les garçons de service s'y opposent de toutes leurs forces, ainsi que quelques gardes nationaux.

Les blessés de la barricade Saint-Merry arrivent bannière déployée ; ils pénètrent aussi de vive force. M. Châteauneuf-Renaud veut s'interposer, sa voix est méconnue ; la police n'existe plus ; elle n'est plus possible. Quelques gardes de la République semblent étrangers à tout ce qui se passe.

À trois heures, le général Courtais sort de la salle des conférences ; il harangue la foule qui l'entoure ; il dit que la garde nationale n'a été rassemblée que pour maintenir l'ordre. Si vous voulez l'anarchie, je donne ma démission. Il est hué par quelques-uns et applaudi par d'autres. Plusieurs délégués s'emparent de leur tour le général ; il ne sait plus à quel répondant se présenter, et se retire précipitamment. Le désordre qui effrénait la foule se calme un peu dans la salle des Pas-Perdus ; il y a un calme relatif.

Pressé de toutes parts, le général Courtais promet à la foule qu'il ne fera jamais prendre les armes contre le peuple, que le rappel ne sera jamais battu par ses ordres ; il donnera plutôt sa démission. Il sort tout effrayé de la salle de la Paix.

La démonstration se compose de vingt mille Rouennais. On y voyait tous les délégués des départements, les délégués des clubs de Paris, on salue les bannières déployées, au nombre de trois cents au moins.

Dès neuf heures du matin, toutes les sections étaient réunies sur la place de la Bastille, ayant leurs délégués à leur tête. À dix heures, la tête de la colonne s'est mise en marche, a parcouru les boulevards, a crié : Vive la Pologne ! Quand elle est arrivée sur le pont, M. de Lamartine, ministre de la police du Palais-National, a été au devant des délégués et leur a demandé l'assurance qu'ils seraient reçus par l'Assemblée, qu'il tenait en ce moment M. Bureau de la Puzos au nom du président. Mais servies à la grille, l'Assemblée a été refusée. C'est à ce refus, au manque d'ordres précis, qu'on doit attribuer le plus violent désordre qui ait jamais éclaté en un pays civilisé.

Le désordre est tel, qu'on ne peut donner aucune suite aux événements. À onze heures ; M. Louis Blanc et Blanqui paraissent au balcon du secrétariat haranguant la foule immense qui encombre la cour ; Blanqui dit que le peuple est au-dessus de l'Assemblée nationale ; et qu'en faisant la démonstration, il l'a faite, il avait bien mérité de la patrie.

Louis Blanc monte dans la salle des Pas-Perdus, où il fait un discours qui se termine en ces termes : « L'Assemblée nationale d'aujourd'hui n'est pas de ceux qui abrutissent, mais de ceux qui s'élèvent. Un honneur d'applaudissements couvre la voix de l'autorité ; l'augmentation du travail. Il est emporté dans la salle des conférences par mille bras forts et robustes.

Quatre heures. — Plusieurs combats déplorables viennent d'avoir lieu entre des représentants et divers citoyens.

M. de Labrousse a été violemment interpellé et serré très-vivement dans la salle des conférences, au moment où cette salle a été envahie par un flot de peuple.

Une scène plus déplorable encore a eu lieu dans la salle qui conduit à celle des séances. Le citoyen représentant de Roubaix, qui a fait arrêter à Grenoble le citoyen Chancel, envoyé comme commissaire du gouvernement dans l'Isère, ayant voulu expliquer les motifs de son attitude, a été arrêté ; cette mesure de rigueur a été l'objet de vives plaintes. Cette scène aurait eu des résultats très-fâcheux, sans l'intervention heureuse d'un chef de bataillon de la garde nationale, M. de Lamartine.

Le peuple envahit la salle des conférences ; Barbes en sort en s'écriant : « Citoyens, l'Assemblée nationale est dissoute au nom du peuple ! »

À heures un quart, une partie du peuple sort de la salle en criant aux armes. Les officiers de la garde nationale sont immobiles.

Deux généraux en retraite, les généraux Bédan et Tempour ont été arrêtés dans la salle des conférences ; ils ont aussi été entourés par des milliers de hommes en chemise.

Le général Courtais sort entouré d'une foule considérable, en criant : « Mes amis, je suis votre général, votre ami. » Il reçoit un accueil assez calme.

Quatre heures et demie. — Des flots du peuple, portant des bannières, continuent à entrer dans la salle.

Cinq heures. — Plusieurs représentants sont l'objet d'interpellations de la part de quelques hommes du peuple. On continue à crier aux armes.

Le général Courtais est sur la place de la Concorde pérorant dans des groupes.

Cinq heures un quart. — Dix millions d'électeurs ont nommé l'Assemblée nationale.

Elle est le produit du suffrage universel, Nil n'a donc le droit de la déclarer dissoute.

L'Assemblée nationale saura-t-elle s'élever à la hauteur de la circonstance, ou se laissera-t-elle disperser comme la chambre de 1846 ?

Nous attendrons pour juger la conduite qu'elle va tenir.

Il n'y en a qu'une seule qui soit noble, c'est celle de faire respecter en elle la souveraineté populaire ; à la résistance lui coûter la vie !

Dernières nouvelles.

L'Assemblée nationale s'est réunie à cinq heures. M. de Lamartine a prononcé un discours dont nous donnons le dernier paragraphe.

« Dans un moment pareil, a-t-il dit, le gouvernement ne doit pas fonctionner dans un conseil ; le gouvernement est à votre tête, dans la rue et sur le champ même de bataille. »

TOUS LES REPRÉSENTANTS. — Et nous aussi !

Six heures et demie.

COURTAIS, BLANQUI ET BARBES sont arrêtés.

P. S. Paris 8 heures du soir. — Tout est tranquille à Paris. Barbes n'a pu être arrêté. Il a frappé de deux coups de poignard les hommes qui se sont présentés à lui et qui voulaient le prendre.

Assemblée nationale. — Séance du 15 mai.

PRÉSIDENCE DE M. BUCHEZ.

Les abords du Palais-Bourbon présentent tout l'aspect de l'état de siège. Le poste de la garde nationale a été renforcé, et des piquets de la même arme stationnent dans les rues voisines. Des groupes compactes d'ouvriers se forment çà et là.

La salle des séances offre sa physionomie habituelle. On remarque cependant une certaine animation dans les conversations qui s'établissent entre les représentants.

La séance est ouverte à midi et quart ; le procès-verbal est adopté.

M. Lacrosse signale avec beaucoup de vivacité la contradiction qui existe, au sujet du renvoi de la fête du 14 mai, entre le procès-verbal de la séance précédente et cet ordre du jour signé par M. Courtais, et inséré au *Moniteur*.

Dans le procès-verbal, il est dit que le ministre fait part à l'Assemblée de l'ajournement de la fête. Dans l'ordre du jour de M. Courtais, au contraire, la décision d'ajournement est attribuée à l'Assemblée. L'orateur pense que la signature de M. Courtais a été surprise.

M. Clément Thomas, il faut croire, en effet, que la signature de M. Courtais a été surprise ; mais il semble juste d'ajourner toute décision à cet égard jusqu'à ce que M. Courtais, maintenant absent, ait été entendu. M. de Tracy dépose une pétition en faveur de la Pologne.

M. le président. Voici d'autres pétitions nombreuses en faveur de la Pologne.

M. de Rancey, représentant d'Alger, dépose un projet de décret qui a été lu. M. Donatien Marquis dépose une pétition signée par les usagers de la forêt de Compiègne.

M. le président fait part que les représentants, nommés par plusieurs collèges, ont opté, savoir : MM. Garnier, Pagès, Ledru-Rollin, Lamartine, Bastide, Garmenin et Perdiguier pour le département de la Seine, M. Crémieux pour le département d'Indre-et-Loire, M. Lacordaire pour la Lozère, M. de Tracy pour Seine-et-Marne, M. Larcy pour le Gard, M. Subervie pour Eure-et-Loire, et M. le général Cavaignac pour le Lot.

Voici, dit-il, ensuite, la lettre que je viens de recevoir du citoyen Béranger :

Lettre de M. Béranger à M. le président.

Citoyen président,

« Si quelque chose pouvait me faire mettre en oubli mon âge, ma santé et mon incapacité législative, ce serait la lettre que vous avez eu l'honneur de m'écrire, et par laquelle vous m'annoncez que l'Assemblée nationale a honoré ma démission d'un refus.

« Mon élection et cet acte des représentants du peuple seront l'objet de mon éternelle reconnaissance, par cela même qu'ils sont un prix trop au-dessus des faibles services que j'ai pu rendre à la liberté. Ils prouvent combien seront enviés les récompenses réservées désormais à ceux qui, avec de plus grands talents, rendront des services plus réels à notre chère patrie.

« Heureux d'avoir été l'occasion de cet exemple encourageant, et convaincu que c'est la seule utilité que je pourrais avoir encore, citoyen président, je vous demande de nouveau de supplier à mains jointes l'Assemblée nationale de ne pas m'arracher à l'obscurité de la vie privée.

« Ce n'est pas le vœu d'un philosophe, encore moins d'un sage, c'est le vœu d'un rimeur qui croirait se survivre, s'il perdait, au milieu des affaires l'indépendance de l'âme, seul bien qu'il ait jamais ambitionné.

« Pour la première fois, je demande quelque chose à mon pays, que des dignes représentants ne repoussent d'abord pas ma prière en leur rappelant ma démission, et qu'ils veuillent bien pardonner aux faiblesses d'un vieillard qui ne peut se dissimuler de quel honneur il se prive en se séparant d'eux.

« En vous chargeant de présenter mes très-humbles salutations à l'Assemblée,

« Recevez, citoyen président, l'hommage de mon respectueux dévouement.

« Salut et fraternité.

BÉRANGER.

Passy, 14 mai 1848.

Un grand nombre d'autres pétitions sont déposées ; l'une demande la formation d'un congrès européen pacifique, et déplore les malheurs dans lesquels nous entraînent la guerre.

« Un membre. Il m'étonne de l'absence du citoyen ministre de l'intérieur. Ce serait à toi de donner l'exemple de l'exactitude.

M. Martinet, ouvrier de Rouen, nommé représentant par le département de la Seine-Inférieure, donne sa démission, qui est acceptée. Il la motive sur son insuffisance et l'absence de connaissances parlementaires. L'ordre du jour appelle les interpellations sur l'Italie.

M. d'Aragon. J'ai toujours ardemment désiré l'expulsion des Autrichiens de la Péninsule ; j'ai adressé des interpellations, j'attends aujourd'hui les déclarations que vous faites au gouvernement ; si ces déclarations ne me paraissent pas satisfaisantes, j'expliquerai l'instant toute ma pensée.

M. Bastide, ministre des affaires étrangères, d'une voix très-faible, et qui parfois va s'éteignant, dit, autant que nous le pouvons comprendre, que le manifeste de M. de Lamartine est le programme de la politique extérieure de la République. La France a révélé le dogme de la souveraineté du peuple, et nous cherchions vainement à le cacher, ajoutant l'orateur. Nous désirons que ce dogme passe dans la pratique, mais nous laissons à des principes mal inspirés les calculs d'ambition.

C'est surtout par l'exemple, et non pas seulement par la force, que nous devons savoir nous imposer. Il y a cinquante ans, la France a fait de la

propagande armée ; aujourd'hui, il faut rassurer les nations ; il faut avant tout, leur faire bien comprendre que nous n'aspirons à aucune conquête, et que la France sait attendre, l'arme au bras, l'œuvre sublime de l'émancipation des peuples.

L'orateur, dont il nous est de moins possible d'entendre toutes les paroles, parle en terminant de la force, de l'autorité que donnera un jour à la France, dans un congrès pacifique, sa modération passée.

Les représentants voisins de la tribune applaudissent à divers passages de ce discours.

M. d'Aragon. Pour moi, citoyens, je désire la paix si elle est possible ; je la désire parce que j'ai vu que rien n'est plus défavorable à la liberté que la guerre. Mais je sais aussi que, quand on veut la paix, il faut toujours être préparé à la guerre. Je prévois que l'Italie pourra perdre un jour ou l'autre une bataille qui nous forcera immédiatement à intervenir ; je demande donc au ministre d'abord s'il est prêt matériellement à l'éventualité de cette intervention.

Je demanderai ensuite si jusqu'ici on a agi diplomatiquement pour forcer l'Autriche à des concessions en faveur de l'Italie ; je voudrais savoir enfin si le gouvernement considérera la cause des Italiens comme gagnée, quand les Autrichiens auront été expulsés du territoire, ou seulement quand ils auront évacué une partie de ce territoire ; à quel chiffre a été portée l'armée des Alpes ?

M. Bastide. L'armée des Alpes a été portée à 30,000 hommes, effectif d'urgence.

M. d'Aragon. Mais alors je demanderai si ce nombre est suffisant.

M. de Lamartine. Pour épargner le temps de l'Assemblée, je m'abstiendrai de répondre, quant à présent, aux interpellations de M. d'Aragon. J'attendrai les interpellations qui doivent être adressées sur la question polonaise.

J'aurai alors l'honneur de revendiquer mon droit comme député de la tribune, et de répondre à la fois sur les deux questions. Ne croyez pas, en effet, que je veuille ajourner une réponse, non, citoyens. Cette réponse, vous allez l'entendre tout à l'heure, et vous la trouverez, je l'espère, victorieuse.

M. Wolowski demande la parole.

M. le président. Avant de donner la parole au citoyen Wolowski, je dois faire connaître à l'Assemblée des pétitions déposées au nom des habitants de la campagne et de bûcherons. Ces pétitions rédigées par une même main, sont conçues dans un même esprit. Les pétitionnaires demandent tous du travail et font un tableau de leur misère.

M. Wolowski monte à la tribune. (On entend en ce moment un immense tumulte en dehors de l'Assemblée. Ce tumulte couvre la voix de l'orateur.)

Plusieurs membres se lèvent et se retirent.

Plusieurs voix. Il est de la dignité de l'Assemblée nationale que chacun reste à son poste, dans les circonstances actuelles.

M. Wolowski développe la pensée de l'intervention en Pologne. L'Assemblée l'écoute avec une préoccupation évidente.

Ce que nous voulons tous, dit l'orateur, c'est le rétablissement de la Pologne. Des cris confus s'élevèrent de tous les bancs, et se confondent avec les cris du dehors. Des membres se lèvent.

Les huissiers. En place ! en place !

M. Louis Blanc entre dans la salle.

M. Wolowski continue à développer ses idées. Je ne veux pas la guerre, dit-il. La France est esclave puissance pour pouvoir émettre jusqu'aux derniers moyens de cette politique véritablement républicaine, qui n'a dans le sentiment de sa force... (D'immenses clameurs retentissent au dehors.)

Plusieurs voix. Voilà votre ouvrage !

M. Wolowski veut parler, il est interrompu.

Autres voix. Continuez ! continuez !

M. Wolowski. La question de Pologne n'est pas, comme on le dit, une question chevaleresque. (Les clameurs redoublent au dehors.)

M. Degoussé, l'un des questeurs, annonce que le peuple force l'entrée. (Un tumulte épouvantable qui couvre la voix de l'orateur.)

Des coups sourds frappés à l'intérieur couvrent parfois les cris de l'extérieur.

En ce moment les tribunes du fond sort forcées et des flots d'hommes du peuple s'y précipitent. Des drapeaux de différents clubs s'agitent au-dessus de cette foule vivante. Des clameurs sans nombre couvrent les protestations énergiques de quelques représentants et les interpellations suppléantes du président.

M. Barbes monte à la tribune.

Les clameurs redoublent. Plusieurs applaudissements se font entendre ! Un représentant s'élance à la tribune, le visage empourpré, et paraît interpellé violemment M. Barbes ; et veut le forcer à descendre.

Un coup de fou retentit au dehors. Toutes les tribunes sont envahies des sténographes, qui s'emparent.

Le public fait assaut de clameurs avec l'Assemblée.

M. Barbes persiste à rester à la tribune. M. Clément Thomas monte à son tour, il parle et gesticule avec énergie. Les représentants qui l'entourent applaudissent.

M. Barbes est toujours à la tribune, les bras croisés ; il regarde le peuple. A ce moment, les portes de la salle sont envahies par un flot de peuple ; la tribune est envahie également ; le peuple précède les tribunes dans la salle.

Une lutte effrayante et meurtrière s'engage au-delà du balcon ; des hommes du peuple s'attachent un drapeau ; quelques représentants interviennent dans la mêlée. A nos côtés est un homme du peuple avec un drapeau sur lequel sont écrits ces mots : *La Montagne. Vive la Pologne !* Celui qui le porte le montre à M. Ledru-Rollin qui monte à la tribune.

La lutte envahit les bancs des représentants.

Nous ne pouvons plus écrire.

Cinq minutes se passent, la lutte continue ; un orateur essaie de parler ; on le frappe avec la hampe du drapeau ; un représentant saute sur le drapeau, qui se brise ; on le porte au dehors ; de la tribune, on entend un bruit de coups.

Trois orateurs sont à la tribune ; plus de cinquante représentants sont dans les tribunes ; les femmes venues en foule enroulent leurs bras ; elles ne peuvent sortir.

MM. Caussidière, Ledru-Rollin, Barbes et Degoussé occupent la tribune. Le général Courtais, en un instant, confondu avec le président et quitté bientôt la salle.

M. Ledru-Rollin descend de la tribune ; il est repoussé par un homme Durieux.

M. Barbes parvient à prononcer quelques paroles.

Des voix. Oui, oui...

Des applaudissements couvrent sa voix.

M. Barbes. Du silence, citoyens, qu'un orateur puisse lire votre pétition. Des hommes en blouse haranguent l'Assemblée du pedestal de la tribune.

Les huissiers qui gardent jusqu'à présent les couloirs des travées sont renversés, le peuple envahit tous les bancs et houscule tous les représentants.

Une voix à côté de nous : Allons, pas de violence, citoyens.

Un homme en blouse. Pas de troupe ; car vous êtes tous perdus ; pas un de vous se sature.

Tous les représentants sont expulsés de la tribune, occupée uniquement par les blouses. M. Raspail essaie de parler, mais il n'est pas plus heureux que moi ; il finit par se laisser emporter par le tumulte.

M. Raspail tient une pétition à la main.

Des hommes sont montés debout sur le bureau du président.

MM. Durieux et Barbes remontent à la tribune.

Des voix de notre tribune haranguent les représentants ; Spontez, Lorient-elles, soutenez donc mieux les intérêts du peuple ; vous êtes des canailles !

Le général Courtais rentre dans la salle ; il essaie de parler, mais il est repoussé ; on le presse, on le houscule, on ne l'écoute plus. (Nouvelles invectives du

